

LE MAGAZINE D'ACTUALITÉS DE CERP ROUEN FORMATION



NOUVELLES MISSIONS RÉMUNÉRÉES

Votre métier est en pleine mutation. Quelles sont les opportunités à saisir ? CHIFFRE CLÉ

215

MILLIONS D'EUROS

investis sur 3 ans par l'Assurance Maladie avec la réforme de la nouvelle convention pharmaceutique*.

Source : Officines Avenir – Le magazine des officinaux qui anticinent USPO n°17 – ianvier 2018

BILAN PARTAGÉ DE MÉDICATION

L'avenant de la convention pharmaceutique introduit une évolution de la rémunération avec l'ajout d'honoraires de dispensation et une évolution du métier avec des nouvelles missions dont le Bilan Partagé de Médication (BPM). Ces missions repositionnent le pharmacien en acteur de santé incontournable.

Le bilan partagé de médication fait partie de ces nouvelles perspectives. Cette actualité suscite un intérêt majeur à l'officine. Même si la formation n'est pas obligatoire, elle est fortement conseillée. Plus de 800 personnes s'y sont déjà formées chez CERP Rouen Formation!

En quoi cela consiste?

Le pharmacien réalise des entretiens de patients âgés polymédiqués qui ont adhéré à cette démarche (recueil d'informations, analyse des traitements, entretien conseil et suivi de l'observance). Il est rémunéré pour cela. C'est une véritable opportunité d'accompagner les patients

âgés polymédiqués, de contribuer à lutter contre la iatrogénie. Surtout, il permet de valoriser les compétences du pharmacien.

Les préparateurs ont un vrai rôle à jouer : connaissances et identification des patients, recrutement et prise de rendez-vous. L'officine peut ainsi fidéliser cette patientèle en lui proposant un suivi personnalisé. Cela permet aussi d'établir un réel échange avec les médecins (les comptes rendus doivent leur être transmis). Cette coopération formalisée et complétement inédite va alimenter et améliorer les informations saisies dans le Dossier Médical Partagé.

NOUVELLES OPPORTUNITÉS

BPM, vaccination et autres missions. **P2**

FORMEZ VOS ÉQUIPES

Et anticipez votre plan de formation. **P3**

OFFRE DE RENTRÉE

Gagnez une liseuse en vous formant! P4











DOSSIER

VACCINATION ET AUTRES NOUVELLES MISSIONS

Après l'introduction des entretiens de patients sous anticoagulants en 2013 et asthmatiques en 2014, les projets se multiplient. L'engouement des pharmacies est fort. Preuve en est, le succès de la 1ère vague de vaccination antigrippale en 2017. Cette mobilisation est essentielle pour continuer à faire avancer la profession sur une prise en charge plus globale des patients (prévention, suivi de patients, coordination avec les médecins).

Depuis le dernier arrêté du 8 juin 2018, les pharmaciens d'officine volontaires de la zone d'expérimentation* ont la possibilité d'administrer le vaccin contre la grippe aux personnes adultes, ciblées par les recommandations vaccinales en vigueur (à l'exception des femmes enceintes et des personnes qui n'ont jamais été vaccinées contre la grippe).

Pour cela, ils doivent suivre une formation conforme au décret. Une opportunité que les pharmacies ont su saisir. Chez CERP Rouen Formation, plus de 700 stagiaires se sont déjà formés.



D'autres opportunités sont à venir à l'officine comme les entretiens pharmaceutiques nouvelle formule (anticoagulant et asthme). Ils ont été simplifiés et la rémunération a été revalorisée. Le suivi des patients sous chimiothérapie orale fait partie des sujets qui seront proposés aux pharmaciens (avec une mise en place d'une coordination avec les médecins et les infirmières). On parle aussi de sevrage tabagique et de téléconsultation à l'officine. À ce jour, les modalités de mise en place de ces nouvelles missions n'ont pas été communiquées.

L'OFFICINE ÉVOLUE, **LA FORMATION EST ESSENTIELLE POUR VOUS** Y PRÉPARER!



UNE SATISFACTION AU TOP! des stagiaires formés en 2018 chez **CERP Rouen Formation recommandent de** suivre la formation sur le bilan partagé de médication et sur la vaccination antigrippale*.

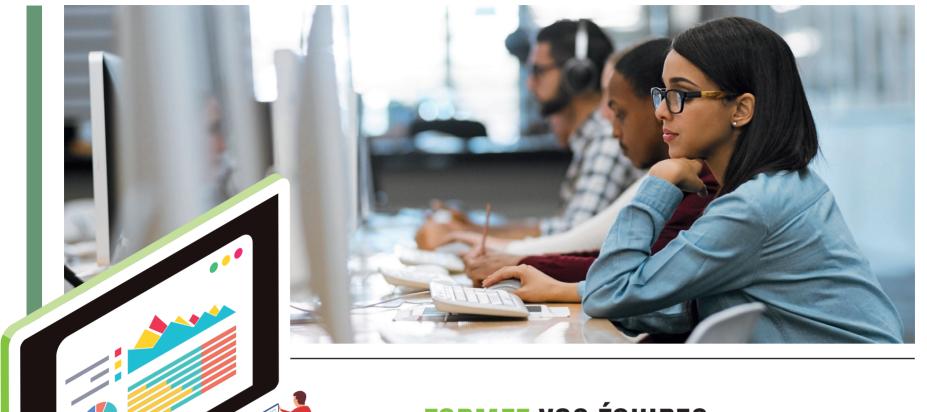
(modules interactifs: parcours

DPC, abonnements ou modules

à l'unité)

In situ

⁽formation à l'officine sur un thème en particulier) Sur la base de 645 répondants aux questionnaires de satisfaction * Auvergne-Rhône-Alpes, Nouvelle-Aquitaine, Occitanie et Hauts-de-France de CERP Rouen Formation en 2018.



FORMEZ VOS ÉQUIPES

L'implication et la compétence de toute l'équipe officinale sont des facteurs clés de réussite dans la mise en place des nouvelles missions. Même si les préparateurs ne sont pas habilités à vacciner ou à réaliser les entretiens, ils peuvent les promouvoir et les organiser, à condition d'y être formés.

Parce que le partage d'expériences est essentiel et que toute l'équipe est en contact direct avec les patients, elle doit être formée et informée des nouvelles missions. Se former est incontournable et constitue un outil de management indispensable. Sans oublier que l'obligation du DPC

concerne les pharmaciens et les préparateurs. CERP Rouen Formation propose des formations adaptées à tous les profils avec des cas comptoirs. Validez votre DPC en suivant une de nos 27 thématiques disponibles (stage ou à distance).

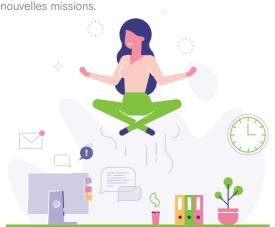
N'ATTENDEZ PAS POUR VOUS FORMER!

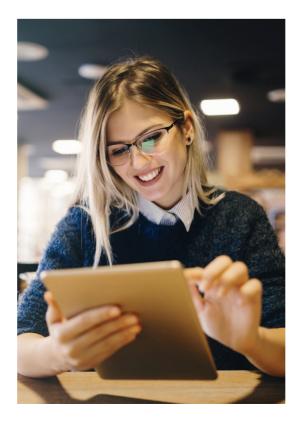
Avec l'annonce du DPC triennal en 2017, vous êtes nombreux à ne pas vous être formés à ce jour. Sachez que les places aux formations sont comptées et que les budgets risquent d'être épuisés en 2019.

La formation est une véritable démarche globale. Pour que la formation soit efficace, elle doit être réfléchie et partagée. Faites la revue des compétences de votre équipe afin d'établir un plan de formation. Retrouvez toutes les formations de CERP Rouen Formation planifiées jusqu'à la fin de l'année 2018 en stage présentiel ou à distance sur notre site internet :

www.cerprouenformation.fr

Saisissez cette opportunité pour vous former sur ces nouvelles missions.



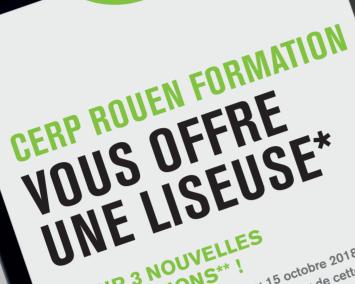








OFFRE DE RENTRÉE



POUR 3 NOUVELLES Offre valable du 3 septembre au 15 octobre 2018 Offre valable du 3 septembre au 15 octobre 2018

Sur les formations 2018. Pour bénéficier de cette offre, INSCRIPTIONS**! contactformation@cerprouenformation.fr contactez CERP Rouen Formation!

RETROUVEZ NOS ACTUALITÉS, NOTRE **CALENDRIER** ET NOS FORMATIONS SUR WWW.CERPROUENFORMATION.FR



- use d'une valeur de 69,99^e TTC envoyée à l'issue de la facturation de la trois Offre valable uniquement pour 3 nouvelles inscriptions (stage, visioformation ou parcours e-learning) Sous réserve de stock disponible. Offre non disponible sur les abonnements et modules à l'unité e-learning.



SCANNEZ POUR VOUS INSCRIRE!

Nécessite le téléchargement d'une application dédiée téléchargeable gratuitement depuis un smartphone ou une tablette

SUIVEZ-NOUS SUR 👍 ET 💟

CERP Rouen Formation SAS au capital de 300 000 euros 39, rue des Augustins – 76000 Rouen - Tél. : 02 35 52 70 00 - Fax : 02 35 52 91 25 810 700 534 RCS Rouen - Code APE 8559A – Numéro de TVA intracommunautaire FR 50 810700534 - Déclaration d'activité de l'organisme de formation enregistrée sous le numéro 23 76 05316 76 auprès de la Préfecture de Normandie. Crédits photos : Istock.